



VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.6 Aménagements divers

Qualité architecturale des bâtiments industriels

De nouveaux investisseurs choisissent chaque année de s'implanter sur le Port de Rouen et signent avec l'établissement portuaire une convention d'autorisation d'occupation du site. A cette occasion, le Port Autonome de Rouen et l'industriel ou le logisticien concerné s'appliquent à définir ensemble une architecture qui s'intègre bien dans l'environnement pour conjuguer le fonctionnel au modernisme et à l'esthétique.

A Honfleur, sur le terminal Bois et Marchandises Diverses, le bois du Nord (sapin) est largement mis en œuvre dans la structure et les bardages des hangars de stockage/distribution du groupe FINNFOREST, conférant à l'ensemble un aspect parfaitement en résonance avec les activités forestières et grumières du site.

Sur les terre-pleins du Terminal Forestier de **Rouen-Quevilly**, deux beaux entrepôts identiques de 10 000m² ont été réalisés. Le bardage en acier prélaqué s'harmonise avec les façades d'autres entrepôts du terminal. Il est rehaussé de profilés de couleur rouge dont le motif est repris par l'exploitant pour son logo.

L'aménagement du nouveau Terminal Sucrier, au fond du **Bassin aux Bois** à Rouen, a fait l'objet d'une étude d'insertion fouillée en 1996 et 1997, en liaison étroite avec les communes de Rouen et de Petit-Quevilly. Cet ensemble à caractère industriel réalisé par la société ROBUST comporte un silo cylindrique de grand diamètre, des zones de réception des marchandises, des transporteurs de liaison en galerie et deux postes de chargement de navires. L'ensemble est visible depuis la plupart des sites de la rive droite et désormais bien intégré au paysage rouennais. Une importante série de photos-montages a permis de retenir une teinte gris-vert harmonisée avec la dominante du paysage environnant, une teinte rouge profond pour les postes des navires, le tout accompagné d'un travail sur le découpage rythmé des bardages cylindriques.

Sur la plate-forme Rouen Vallée de Seine Logistique, enfin, un cahier de prescriptions architecturales est mis en œuvre pour tout aménagement. Rappelons que ce site a accueilli depuis 1999, sept nouveaux entrepôts, que plusieurs d'entre eux se sont agrandis et que d'autres projets sont en instance.



VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.6 Aménagements divers

Rails de nouvelle génération en milieu urbain

1 430 mètres de rails de nouvelle génération, raccordés selon un procédé évitant les chocs et limitant les nuisances sonores, seront financés par le Port de Rouen, à **Canteleu**, en limite de zones habitées ; ils remplaceront les précédents rails pour la desserte ferroviaire des sites portuaires de la rive droite.

Plan « Agglo-vélo » de l'agglomération rouennaise

Une piste cyclable vient d'être aménagée sur le boulevard Cordonnier à Petit-Couronne. Il s'agit d'une piste bi-directionnelle, de 3 mètres de large, entre la RD3 et le bac de Petit-Couronne / Val-de-la-Haye permettant de relier le secteur Seine-Ouest à celui de Seine-Est par l'intermédiaire des massifs forestiers. Cet itinéraire, situé sur un terrain portuaire, s'inscrit dans le réseau communautaire du Plan Agglo Vélo, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération de Rouen et constitue l'un des maillons cyclables transversal au Boulevard Maritime.

Itinéraires vélo-routes et voies vertes

Une piste cyclable d'une dizaine de kilomètres a été aménagée sur le chemin de halage entre Petiville et Villequier dont le terrain a été mis à la disposition du Conseil Général de la Seine-Maritime par le Port Autonome de Rouen. Cette piste cyclable s'intégrera à l'itinéraire de la Vallée de la Seine du schéma régional des vélos-routes et voies vertes.

Aménagement de berges à Amfreville-la- Mivoie

La berge consolidée fin 2003, située en amont immédiat du futur poste de chargement/déchargement des unités fluviales, est en cours de végétalisation : en crête sont placés des arbres à haute tige et, à un niveau inférieur, des plantes héliophytes.

Pour les berges non aménagées situées en bordure du parc d'activités du Jonquay, une démarche de requalification est lancée, en vue de concilier transport fluvial et fonctionnalités des milieux aquatiques. Ce projet, sur une longueur d'environ 2000 mètres, est confié au cabinet *Seen*, spécialisé en environnement. L'étude devra définir le parti d'aménagement, proposer les techniques de consolidation, délimiter les zones où sera favorisé le milieu aquatique et élaborer le dossier de mise à l'enquête publique dans la cadre de



VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.6 Aménagements divers

Aménagement de berges à Amfreville-la- Mivoie (suite)

la loi sur l'eau. A l'issue des résultats de l'enquête publique, les travaux seront programmés, par tranches, sur plusieurs années.

Plate-forme de regroupement de déchets au Jonquay

Depuis le 1^{er} décembre 2005, la Société B.T.P. Valorisation, filiale du groupe EIFFAGE, a ouvert une plate-forme de regroupement et de tri des déchets inertes et banals du bâtiment et des travaux publics en vue de leur revalorisation (bois, plastiques, plâtres, câbleries). Cette plate-forme est installée sur les terrains de la Concession du Port Fluvial, zone d'activités du Jonquay, sur une superficie de 2 500 m², susceptible d'être doublée. A terme, cette activité pourrait engendrer du trafic fluvial pour le transfert des produits vers les centres de traitement.